

Rapports de délégations interparlementaires

Et quand viendra l'heure du crépuscule et celle de l'aurore:
nous nous souviendrons d'eux.

[Traduction]

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, au nom du Nouveau parti démocratique, il me fait plaisir de me joindre au ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) et à mon collègue de l'opposition officielle pour rappeler à tous les Canadiens l'importance du 11 novembre, le Jour du Souvenir.

Si, avec le temps, le public a changé sa façon de souligner cette journée, le sens, lui, est demeuré le même. La onzième heure du onzième jour du onzième mois, des Canadiens feront une pause devant différents monuments ou à leurs lieux de travail même pour réfléchir au sacrifice suprême de 110 000 hommes et femmes qui ont combattu pour la liberté et la paix au cours des deux Guerres mondiales et de la guerre de Corée.

Les anciens combattants, leurs familles et leurs amis ainsi que les parents des soldats, marins et aviateurs qui ont perdu la vie dans ces conflits ou qui en sont revenus se remémoreront des souvenirs particuliers. Nous aussi nous souviendrons d'eux et priérons pour ne plus jamais connaître de guerre.

Nous avons une dette éternelle envers les anciens combattants qui sont rentrés chez eux pour y recommencer leur vie. Nous, de notre parti, félicitons le gouvernement d'avoir adopté une attitude impartiale et collaboré avec tous les députés pour assurer une vie meilleure à nos 640 000 anciens combattants.

A l'approche du Jour du Souvenir, il importe de se rappeler que le jour viendra où nous allons aider davantage de veuves d'anciens combattants que d'anciens combattants comme tels. Même à l'heure actuelle, 30 p. 100 de tous les bénéficiaires de pensions d'invalidité et près de 40 p. 100 des bénéficiaires des allocations de guerre aux anciens combattants sont des veuves.

Si je porte ces statistiques à l'attention de la Chambre, c'est pour qu'on se rappelle que la dette du Canada envers les anciens combattants ne se trouvera pas complètement remboursée au décès du dernier des anciens combattants. La vie de dizaines de milliers de familles a été perturbée et à jamais transformée par la guerre. Nous aurons toujours, comme députés et citoyens compatissants, le devoir de venir en aide à ces familles.

● (1540)

Le plus bel hommage que nous pouvons rendre à ceux que nous honorons aujourd'hui serait de redoubler d'efforts pour apporter la justice économique et sociale à tous, afin que les conflits qui éclatent ne prennent pas d'ampleur et que nous instaurions la paix réelle dans le monde.

En commémorant les actes de ceux qui nous ont quittés, nous revenons à l'esprit les paroles de Rudyard Kipling qui sont inscrites sur le monument aux morts, à Sault-Sainte-Marie, en Ontario. Les voici:

From little towns in a far off land we came,

To save our honour and a world aflame;
By little towns, in a far land, we sleep,
And trust those things we won to you to keep.

Nous nous souviendrons, monsieur le Président.

Des voix: Bravo!

* * *

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU 8^E RAPPORT DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE CANADA-EUROPE

M. J. R. Ellis (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le huitième rapport de l'Association parlementaire Canada-Europe.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR

ADOPTION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles) propose:

Que le premier rapport du comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur présenté à la Chambre le 28 mai soit adopté.

—Je voudrais faire quelques observations pour étayer ma motion d'adoption. Le rapport intitulé «Qui doit en profiter?» a été déposé le 28 mai après plus d'une année d'étude du Programme canadien d'aide au développement. L'étude a été effectuée par le comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur.

Le comité a tenu des audiences dans toutes les régions du Canada où tout un échantillon d'organismes non gouvernementaux, d'entreprises, de particuliers et de fonctionnaires ont exprimé leurs opinions. Le comité a également voyagé en Afrique où nous avons été voir plusieurs projets d'aide en Tanzanie, en Éthiopie et au Sénégal. Le comité est également allé à Washington et à New York pour des séances d'information avec des représentants d'organismes tels le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le Programme de développement des Nations Unies.

Le rapport intitulé «Qui doit en profiter?» ne peut prétendre être une étude complète, mais il est le fruit d'un travail important de la part du comité. Je tiens à remercier le personnel pour l'aide qu'il nous a apportée pendant nos audiences et pour la présentation du rapport.

Il faut que tous les députés reconnaissent le travail très difficile que font bien des Canadiens qui contribuent à réaliser le programme d'aide au développement du Canada sur tous les continents. C'est une tâche difficile et compliquée.